

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 39-481-1936 Interdictions de séjour

n° 39-481-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 décembre 1936

Numéro JO

n° 481 du 31/12/1936

Date du numéro

31 décembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit pendant cinq ans, pour compter du 4 janvier 1937, date de sa libération, au nommé Mohamed Fadji Nour, condamné à deux mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour pour vol.